

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux
cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DE SCHINDLER ?**

1. Salariés du réseau

20 minutes de pause x 9 jours =	3h
30 minutes de temps de repas supplémentaire x 9 jours =	4h 30mn
70 heures de temps de travail effectif =	70h

Total sur 2 semaines =	77h 30mn
-------------------------------	-----------------

Temps hebdomadaire à disposition de Schindler =	38h 45mn
--	-----------------

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux
cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DE SCHINDLER ?**

2.Salariés des usines

20 minutes de pause x 5 jours =	1h 40mn
40 minutes de temps d'habillage/déshabillage x 5 jours =	3h 20mn
35 h en moyenne de temps de travail effectif =	35h
<hr/>	
Temps hebdomadaire à disposition de Schindler =	40h 10mn

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux
cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DE SCHINDLER ?**

3. Salariés des bureaux

20 minutes de pause x 5 jours =	1h 40mn
30 minutes de temps de repas supplémentaire x 5 jours =	2h 30mn
37 heures de temps de travail effectif =	37h

Total pour 1 semaine =	41h 10mn
-------------------------------	-----------------

-12 jours de RTT : temps hebdomadaire à disposition de Schindler =	39h
---	------------

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DE SCHINDLER ?**

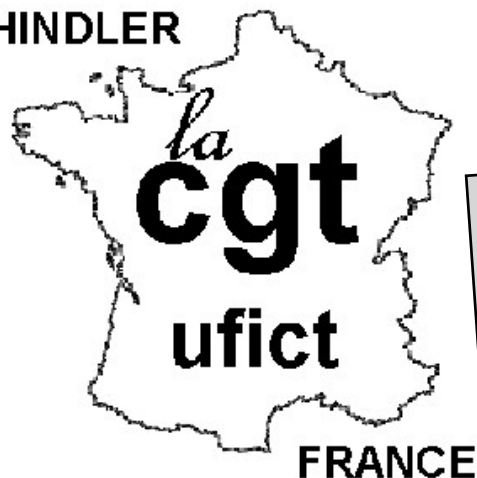
4. Salariés des bureaux d'études

20 minutes de pause x 5 jours =	1h 40mn
30 minutes de temps de repas supplémentaire x 5 jours =	2h 30mn
35 h en moyenne de temps de travail effectif =	35h

Temps hebdomadaire à disposition de Schindler =	39h 10mn
--	-----------------

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux
cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DE SCHINDLER ?**

5.Cadres

215 jours x 10 heures =

2150 h

**Temps hebdomadaire à disposition de Schindler =
pour les anciens ou nouveaux cadres**

47h20mn

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux
cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DE SCHINDLER ?**

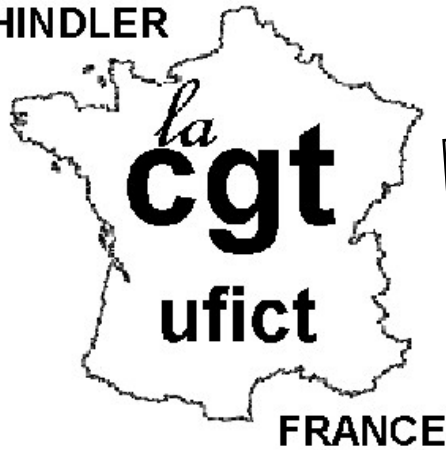
6. Cadres dirigeants

Pour les cadres dirigeants : pas de référence horaire

Ils ont préparé le projet RTT Schindler. Ils aiment travailler, ils aiment Schindler, ils aiment de moins en moins la CGT.

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?
(LE MEDEF ET L'UIMM NE SONT PAS DES SYNDICATS !)**

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DE SCHINDLER ?**

7.Embauches

Réseau, directement productifs	= 95 salariés	= 7,5%
Réseau, indirectement productif	= 18 salariés	= 5,0%
Siège	= 4 salariés	= 1,3%
Usines	= 0 salarié	
Bureaux d'études	= 0 salarié	
Total	= 117 salariés	= 5,0%

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**

SCHINDLER



Matériel réalisé grâce aux
cotisations des syndiqués

Vélizy, le 5 juillet 2000

**ALFRED QU'AS-TU FAIS
DE LA RÉDUCTION DU
TEMPS DE TRAVAIL DES SALARIÉS DE
SCHINDLER ?**

8. Réalités économiques

Économies liées à la suppression HS et réduction des astreintes et permanences =	6 200 000 f
Gains liés à l'augmentation des contrats de maintenance =	15 000 000 f
Gains de productivité estimés =	30 000 000 f
Aides de l'État (nos impôts) à la RTT =	12 000 000 f
Dividendes versés aux actionnaires =	30 000 000 f
Bénéfices Schindler =	40 000 000 f
Coût des « salariés » RCS (17 bouches inutiles) =	19 000 000 f
Versement moyen de Schindler PAR au groupe par an =	100 000 000 f
Prime de licenciement d'un Directeur ≈	1 500 000 f
Masse salariale Schindler PAR =	600 000 000 f
2% d'augmentation de salaires =	12 000 000 f
Coût de 120 embauches =	36 000 000 f

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE OSERA SIGNER CET
ACCORD SUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**



POUR UNE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL QUI SOIT UN PROGRÈS SOCIAL

9. Nos revendications

Organisation du travail pour tous les salariés de Schindler sur l'alternance d'une semaine de 4 jours (31h) et d'une semaine de 5 jours (38h45) avec des organisations du travail construites sur la base de la semaine de 38h50.

Embauches significatives soit 30 embauches pour les administratifs hors agences, 15 pour les bureaux d'études, 30 pour les usines, 10 pour les cadres, 30 en plus de celles prévues pour le réseau (113), soit 228 embauches au total .

**Non à l'institutionnalisation de temps de pause hors du temps de travail effectif et l'allongement du temps de repas.
Intégration des temps d'habillage et de déshabillage dans ce temps de travail effectif.**

Mise en place de services spécialisés de 16h à 22h et de 22h à 7h dans toutes les agglomérations importantes. Des dérogations pourraient alors être envisagées à cette règle pour les centres extérieurs en respectant les durées légales de travail et de repos journaliers et hebdomadaires.

Samedi comme jour non ouvré, c'est-à-dire sur la base du volontariat, avec paiement des heures à 125% et prime.

La réduction du temps de travail ne doit pas servir de prétexte à un chantage sur le montant des salaires et des indemnités qui doivent être négociés indépendamment..

**QUELLE ORGANISATION SYNDICALE NE VOUDRAIT PAS SIGNER
UN TEL ACCORD SUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ?**